

En Allemagne, les subventions au biogaz se capitalisent dans le prix des loyers agricoles

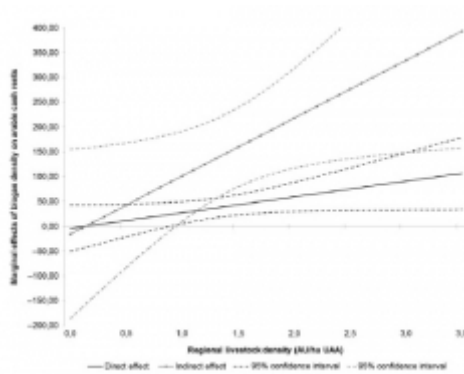
16 mai 2017

Dans la continuité des débats sur la compétition entre productions alimentaires et énergétiques, l'*European Review of Agricultural Economics* a publié, en avril, un article de deux chercheurs démontrant l'effet inflationniste des subventions au biogaz sur les prix des locations des terres, dans les régions du nord de l'Allemagne présentant une forte densité d'élevages.

Issu de la fermentation de déchets organiques, d'effluents d'élevage mais également de cultures énergétiques (comme le maïs), le biogaz peut constituer pour les agriculteurs un débouché alternatif pour leurs productions végétales, à l'instar des biocarburants. Pour ces derniers, les effets des subventions sur les loyers agricoles et leur captation par les propriétaires des terres ont bien été documentés. Les auteurs partent de cette base pour discuter les mécanismes sous-jacents à la détermination du prix des terres et construire leurs hypothèses de travail. D'une part, des différences pourraient apparaître selon que les usines de biogaz appartiennent aux agriculteurs ou à des investisseurs en capital. D'autre part, la rentabilité du biogaz étant accrue lorsqu'il est issu d'effluents d'élevage, les usines de production devraient plutôt se concentrer dans les zones d'élevage et, de fait, y accroître la compétition sur l'usage des cultures, et donc pousser à la hausse les loyers agricoles. Ces hypothèses sont testées dans le nord de l'Allemagne, région de fort développement des installations de biogaz, avec les données du dernier recensement agricole disponible dans ce pays (2010). Des outils d'économétrie spatiale sont mobilisés afin d'intégrer explicitement les effets d'interdépendance locale des loyers agricoles.

Les résultats prouvent que la densité des usines de biogaz est corrélée à un accroissement significatif des prix de location des terres arables, ce uniquement dans les régions de forte concentration d'élevages. Cet accroissement est estimé entre 61 et 141 € par hectare selon la densité régionale d'élevage (pour un loyer moyen de 402 €/ha) et se révèle indépendant de la forme de propriété des installations. Les auteurs concluent que cet effet inflationniste des subventions au biogaz, introduites par la loi allemande sur l'énergie renouvelable, a augmenté indirectement les coûts de production des éleveurs. Ils rappellent néanmoins que cette loi a été revue en 2012, 2014 et 2016 afin de réduire la pression sur l'usage des terres.

Effets marginaux de la densité en biogaz sur les loyers des terres arables, en fonction de la densité régionale en élevage



Source : *European Review of Agricultural Economics*

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : [European Review of Agricultural Economics](#)